

Société Mauzéenne Histoire et Généalogie



Hôtel de Ville
Mauzé-sur-le-Mignon

2^e trimestre 2018
Bulletin n° 189

Edito	2
<i>Jean-Jacques Belot</i>	
Les frères Benéteau	4 à 14
<i>Alain Biraud</i>	
Compte-rendu AG SMHG du 03 mars 2018	15 à 17
<i>B. Birocheau</i>	
C.R. conférence « A la recherche de la forêt engloutie »	18 et 19
<i>Jean-Jacques Belot</i>	
Quelques cités englouties	20 à 23
<i>Christian Birocheau</i>	
1968 : René Caillié chez les « Gueules cassées » !	24 et 25
<i>Claude Vollaud</i>	
Une statue de René Caillié qui fait polémique	26 à 28
<i>Claude Vollaud</i>	
Usseau : du rifici au presbytère	29
<i>Didier Dussard</i>	
Les paysans de chez nous	30 et 31
<i>Louis Demellier</i>	
Des Basques à Epannes	32 à 34
<i>Liliane Roche</i>	
Arthur Blanc, cordonnier-bottier	35 et 36
<i>Christian Birocheau</i>	
Nouvelles du temps de l'Occupation	37
<i>Pierre Mercier</i>	
Correspondance - Cotisations - Permanences	38
Conseil d'administration	39

Les frères Benéteau

deux figures mauzéennes

Alain BIRAUD

L

es chercheurs de la Société mauzéenne d'histoire locale savent combien leurs archives municipales sont pauvres en documents de la période révolutionnaire, et que, de ce fait, il ne leur reste qu'un faible espoir de retracer avec précision la vie quotidienne à Mauzé durant ces années si fertiles en événements. Or c'est justement à cette époque que s'acquirent quelque notoriété les deux Mauzéens dont nous nous proposons de retracer la carrière, les frères Benéteau.

L'aîné se prénomait **Charles René**, le puîné **René Charles**, et leur père lui-même portait le prénom de René. Leur mère, Élisabeth Rouhier, mit au monde son premier garçon le 16 avril 1759, et son second et dernier enfant le 8 juillet 1768. La famille avait eu des craintes, à sa naissance, pour la vie de **René Charles** puisque, lit-on dans le registre paroissial, il fut apporté dans l'église « *pour y recevoir les premières onctions du baptême, ayant été baptisé à la maison en cas de nécessité urgente* ». Le père, après avoir été voiturier à Marigny, était devenu marchand et son mariage avait été célébré le 24 janvier 1757, à Mauzé. Chacun des époux n'apportait que deux cents livres, mais **René Benéteau**, qui possédait un sens aigu des affaires, sut admirablement faire fructifier cette somme. Il jouissait de l'estime générale et **il fut l'un des quatre délégués désignés pour présenter le cahier de doléances de la paroisse.**

En juillet 1789, les frères Benéteau avaient donc respectivement 30 et 21 ans. Dès la formation de la Garde nationale, ils s'y enrôlèrent. L'aîné fut élu capitaine et l'autre sous-lieutenant. C'est le comte **Jacques Louis Henri de Liniers, seigneur du Grand Breuil**, qui les commandait avec le grade de colonel, et il avait pour adjoint le **lieutenant-colonel Pierre Onésime Guionnet**. Tous ces noms figurent au bas d'un document en date du 28 mars 1790¹, où l'on peut lire ce paragraphe : ***Le bataillon national de Mauzé sous les armes et le drapeau présent, a été prêté unanimement (sic) le serment d'être fidelle à la Nation, à la Loi et au Roy, de maintenir à jamais la Constitution, de protéger et défendre tous les pouvoirs constitutionnels, de maintenir l'ordre public ainsi que les***

revenus de l'État, enfin de se réunir à toutes les Gardes nationales pour les aider de ses forces dans tous les cas ci-dessus énoncés.

La prestation d'un serment semblable avait eu lieu à Niort un mois auparavant sur la place de la Brèche. Le 14 juillet suivant, jour de la fête de la Fédération à Paris (à laquelle assista d'ailleurs un Mauzéen, Etienne Gabriel Brunet, sous-lieutenant), toutes les Gardes nationales renouvelèrent ce serment. Et, le 1^{er} août 1790, à Niort, ce fut l'accueil des délégués des Deux-Sèvres, de retour de la capitale et porteurs de la bannière du département. À cette cérémonie, l'aîné des Benéteau commandait un petit groupe de la milice mauzéenne constitué par les lieutenants G. Monnet, Lachambre aîné, Martin, et le sous-lieutenant Lachambre.

Il est inutile de rappeler les événements qui suivirent ; la fuite du roi, la levée des premiers bataillons de volontaires et l'élection de l'Assemblée législative².

Le 11 mars 1792, **Charles René Benéteau** assista, à Mauzé, à une réunion regroupant vingt-trois représentants de la bourgeoisie locale. Cette assemblée décida la création d'une sorte de club, la Société des amis de la Constitution, filiale de la société mère de Niort. Un vote désigna les sieurs Bourdon père comme président, Benéteau et Dumaine comme secrétaires, et Michelin comme trésorier. Le Niortais Baudri lut le règlement de sa société qui fut aussitôt adopté. Nous retrouvons, parmi les assistants, de nombreux gardes nationaux ainsi que les notaires Rousseil et Deboneuil. Lorsque la Convention donna le jour à la République, l'une de ses tâches essentielles fut de continuer l'effort de guerre entrepris par la Législative. C'est l'année suivante, le 1^{er} avril

1) Bibliothèque municipale de Poitiers.

2) Dix Mauzéens s'enrôlèrent dans le 16^e bataillon des Deux-Sèvres le 6 octobre 1791. François Lachambre deviendra sous-lieutenant en l'an III ; Jean Toussaint Seguey sera sergent-major la même année ; Antoine Pacaud deviendra sergent en l'an II ; Dominique Lalanne passera caporal en l'an III. Les six autres se nommaient Charles Goujat, Augustin Brunet, Pierre Bry, les frères Guitard : Augustin et Pierre-Benjamin, et Pierre Joussaume.